



Syllexie, asyllexie et dyssyllexie. Réflexions sur l’anacoluthie, la syllepse, l’ellipse et le zeugme¹

COMMUNICATION DE JACQUES CH. LEMAIRE

À LA SEANCE MENSUELLE DU 13 JUIN 2026

Dans l’univers de la vie administrative, des énoncés du type suivant se lisent avec une fréquence qui ne laisse pas de surprendre :

(1) *En attendant de vos nouvelles, veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mes sentiments très distingués.*

Le grammairien traditionnel un peu pointilleux condamne un tour de ce genre, au nom de l’illogisme : le sujet de l’action exprimée par le gérondif (*en attendant*) n’est pas l’acteur interpellé (*Monsieur*) du verbe à l’impératif (*veuillez agréer*) ; cet expéditeur de la lettre, en attente d’une réponse à sa missive, n’est pas même représenté par un pronom dans la seconde partie de la phrase, mais se cache sous l’habit d’un déterminant possessif (*mes*).

Assez curieusement, les séquences qui contiennent cette sorte de « rupture de construction », et d’autres – d’une variété quelque peu différente –, n’ont pas suscité une attention très soutenue de la part des auteurs de grammaires générales², ni même

¹ L’enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l’Académie à cette adresse : [Lien vers la communication filmée.](#)

² Les grammaires générales suivantes font l’impasse sur la question relative aux ruptures de construction syntaxique : ARRIVE (Michel), GADET (Françoise) et GALMICHE (Michel), *La grammaire aujourd’hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986 ; BECHADE (Hervé-D.), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, P.U.F., 1986 ; DUBOIS (Jean) et DUBOIS-CHARLIER (Françoise), *Éléments de linguistique française. Syntaxe*, Paris, Larousse, 1970 ; DUBOIS (Jean) et LAGANE (René), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973 ; GOUGENHEIM (Georges), *Système grammatical de la langue française*, Paris, d’Artrey, 1974, (Bibliothèque du Français moderne, 3) ; FREI (Henri), *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 ; HANSE (Joseph) et BLAMPAIN (Daniel), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 2000 ; MAUGER (G.), *Grammaire pratique du français d’aujourd’hui*, Paris, Hachette, 1968 ; VON WARTBURG (Walter) et ZUMTHOR

la contention critique des travaux de linguistique spécialisés³. Pourtant, des exemples comportant une brisure de la chaîne syntaxique se relèvent en grand nombre, dans la langue ancienne⁴ comme dans le français d'aujourd'hui, et méritent un examen attentif, voire une tentative d'explication. Aussi, sans chercher à labourer en profondeur un champ qui ne relève pas de notre domaine, nous nous proposons de fouler d'un pied prudent des terres qui jouxtent les parcelles de l'activité philologique (qui nous est plus familière) et d'y lancer quelques semences, peut-être appelées à produire un peu de moisson.

Les ouvrages généraux ou plus spécialisés qui évoquent le phénomène de l'anacoluthie se contentent très souvent d'en citer quelques exemples, d'en signaler quelques occurrences, sans entrer le moins du monde dans une discussion précise du fait grammatical. Plusieurs auteurs, et non des moindres⁵, proposent à la sagacité de leur lecteur diverses phrases quelque peu bancales et relèvent que ces énoncés sont construits de manière « illogique »⁶. D'autres se contentent de le définir comme une rupture de construction syntaxique⁷, en précisant quelquefois les modalités de ces « ruptures ». Pour Paul Dupré, qui y observe un « fait de langue très fréquent et très naturel », il s'agit, comme le dit l'Académie, d'une « tournure de phrase par laquelle on

(Paul), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 1958 ; WAGNER (Robert-Léon) et PINCHON (Jacqueline), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.

³ Les travaux plus spécifiques ne se montrent pas toujours plus complets ou plus explicites : voyez, par exemple, BENVENISTE (Émile), « La phrase nominale », dans *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, 46, 1950, pp. 19-36 ; BLUMENTHAL (Peter), *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Tübingen, M. Niemeyer, 1980 ; CORBEIL (Jean-Claude), *Les structures syntaxiques en français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, Paris, Klincksieck, 1968 ; DESSAINTE (Maurice), « L'apposition : une fonction ou un mode de construction asyndétique ? », dans *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*, Gembloux, Duculot, s.d., pp. 69-104 ; LARSSON (Eva), *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*, Lund, Gleerup, 1979 ; MAHMOUDIAN (Mortéza), *Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle*, Paris, P.U.F., 1970 ; PIGNON (J.), « L'apposition », dans *Le Français moderne*, 29, 1961, pp. 252-257 ; 30, 1962, pp. 172-192 ; 31, 1963, pp. 50-54 et 283-291 ; SANDFELD (Kr.), *Syntaxe du français contemporain. L'infinitif*, Genève, Droz, 1965, (Publications romanes et françaises, 82) ; SECHEHAYE (A.), *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926 ; SNEYDERS DE VOGEL (K.), *Syntaxe historique du français*, Groningue, Wolters, 1927.

⁴ Voir TOBLER (Adolf), *Mélanges de grammaire française*, Paris, A. Picard, 1905, pp. 37-38.

⁵ Voir DE BOER (Carolus), *Syntaxe du français moderne*, Paris, Champion, 1923, pp. 180, 187, 218 et 220 ; DAMOURETTE (Jacques) et PICHON (Édouard), *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1936-1950, t. III, § 1006, pp. 420-421 et SANDFELD (Kr.), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 1965, (Publications romanes et françaises, 82), § 87, p. 310, qui oppose même l'« anacoluthie légère » et l'« anacoluthie forte » sans fournir la moindre définition de cette double réalité.

⁶ Cf. DE BOER (Carolus), *Introduction à l'étude de la syntaxe du français. (Principes et applications)*, Paris, Droz, 1933, pp. 52-58.

⁷ Cf. NYROP (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Picard, 1925, t. V, § 37, pp. 46-47 ; DUBOIS (Jean) et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, pp. 29-30 ; GIRODET (Jean), *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 1988, p. 40.

abandonne une construction commencée pour en prendre une autre »⁸. Albert Dauzat y voit une « construction irrégulière dans laquelle un membre de phrase n'est pas rattaché à la proposition principale »⁹. Pour sa part, Inger-Britt Robach y décèle une contamination au niveau phrastique, où deux constructions sont croisées de telle façon qu'un « macrosyntagme contient des éléments des deux »¹⁰. Henri Morier¹¹, qui ne peut s'interdire de voir dans l'anacoluthie une faute grossière, « signe de l'inculture ou de l'écriture hâtive », détermine deux cas : la rupture de la corrélation, qu'il nomme « anantapodon », et la situation particulière où une phrase à un mode impersonnel sous-entend un autre sujet que le sujet exprimé dans la proposition subordonnante. Avec Maurice Grevisse, on dénombre trois situations de rupture : le passage brutal de l'énonciatif à l'interrogatif, le cas de « la phrase qui fait figure de sujet et qui en perd la qualité » et la situation de la relative introduite par *qui*, relatif qui n'exerce pas dans la phrase une des fonctions attendues d'un nom¹². Pour les Le Bidois, qui privilégient les explications d'ordre psychologique, la rupture s'explique par l'inachèvement de la phrase, par l'absence d'un des chaînons du raisonnement logique ou par la reprise d'un objet secondaire, qui entraîne une dislocation¹³.

Dans l'univers des travaux plus spécifiques, on reste – à une exception majeure près – quelque peu sur sa faim. Bernard Combettes¹⁴, qui étudie la situation du participe passé et du gérondif, placés en tête de phrase, observe que ces segments devraient se trouver en corréférence avec le sujet, alors que leur corréférent est souvent un pronom placé en position postverbale, voire un déterminant possessif. Il remarque aussi que certains participes détachés ne se rattachent à aucun constituant de la phrase et se trouvent *de facto* subordonnés à la cohérence textuelle¹⁵. Franck Neveu¹⁶, qui condamne non sans sévérité les recommandations de la grammaire classique, règle assez rapidement la question des appositifs anacoluthiques en les rangeant dans la catégorie des types d'« appariement asymétrique ». En revanche, Alain Berredonner et Marie-

⁸ Cf. DUPRE (Paul), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Trévisse, 1972, t. I, p. 122.

⁹ Cf. DAUZAT (Albert), *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, IAC, 1948, p. 398.

¹⁰ Cf. ROBACH (Inger-Britt), *Étude sociolinguistique de la segmentation syntaxique du français parlé*, Lund, Gleerup, 1974, (Études romanes de Lund, 23), p. 69.

¹¹ Cf. MORIER (Henri), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, P.U.F., 1961, pp. 102-104 et 108-109.

¹² Cf. GREVISSE (Maurice), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1993, 13^e éd., § 225, p. 300.

¹³ Cf. LE BIDOIS (Georges) et LE BIDOIS (Robert), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard, 1971, t. I, pp. 13-14 et t. II, pp. 733-735.

¹⁴ Cf. COMBETTES (Bernard), « Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées », dans *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 103, 1993, pp. 223-230.

¹⁵ Cf. *op. cit.*, p. 227.

¹⁶ Cf. NEVEU (Franck), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », dans *Langue française*, 125, 1999, pp. 106-124.

José Reichler-Béguelin¹⁷ s'attachent à définir le phénomène de l'anacolithe et à en dénombrer les types dans les constructions en détachement. Ils s'appliquent surtout à analyser les séquences « où un constituant “détaché” (c'est-à-dire intonatiquement et orthographiquement démarqué), dépourvu de verbe fini, est utilisé en emploi “absolu”, sans lien rectionnel avec le reste de la phrase ». Aussi, dans la foulée de Mats Forsgren¹⁸, qui avait établi que la base d'un appositif peut être tout élément de la phrase sauf une épithète, ils prouvent que le segment contrôleur de la construction détachée peut figurer dans la principale avec le statut d'objet direct ou indirect, de circonstant, dans une relative ou une complétive, et même être l'anaphorique sous-jacent à un possessif. Ils notent aussi que les constructions détachées sont le plus souvent associées au sujet de la phrase, puis par ordre de préférence décroissant, aux pronoms objets ou circonstants, à l'objet direct, à l'objet indirect et aux compléments déterminatifs.

Si l'anacolithe se présente bien comme une « rupture de rection »¹⁹, il existe d'autres cas de cassure dans la construction, que certains grammairiens nomment « zeugmes ». Mais, sur la définition du *zeugme* (ou *zeugma*), les théoriciens se trouvent étonnamment divisés. Pour beaucoup, le zeugme procède d'une ellipse²⁰ ou d'un « raccourcissement lié à la coordination ou à la comparaison »²¹. Cette réduction entraîne des effets d'incompatibilité sémantique, quand les significations se trouvent en opposition, ou syntaxique, quand les éléments en cause ne possèdent pas (ou plus) le même statut²². D'autres spécialistes²³ ne prennent pas en compte le phénomène de l'ellipse : pour eux, le zeugme se réduit à un simple rapprochement d'éléments de nature différente par la fonction grammaticale (qui provoque la rupture syntaxique) ou par la valeur sémantique.

¹⁷ Cf. BERRENDONNER (Alain) et REICHLER-BEGUELIN (Marie-José), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », dans *Langue française*, 81, 1989, pp. 99-124.

¹⁸ Cf. FORSGREN (Mats), « Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants », dans *Travaux de linguistique*, 17, 1988, pp. 137-157.

¹⁹ Cf. BERRENDONNER (Alain) et REICHLER-BEGUELIN (Marie-José), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », p. 121.

²⁰ Cf. DUBOIS (Jean) *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p. 515 ; DAMOURETTE (Jacques) et PICHON (Édouard), *Essai de grammaire de la langue française*, t. IV, §§ 1363-1381, pp. 276-304 ; LE BIDOIS (Robert), « Le zeugme dans les propositions comparatives », dans *Le Français moderne*, 24, 1956, pp. 259-270 ; LE BIDOIS (G.) et LE BIDOIS (R.), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, t. II, pp. 263 et 288-289 ; GREVISSE (M.), *Le Bon Usage*, § 217, p. 278.

²¹ Cf. WILMET (Marc), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1998, 2^e éd., § 704, p. 585.

²² Cf. *ibid.* et MORIER (Henri), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, pp. 1196-1198.

²³ Cf. DUPRE (Paul), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, t. III, p. 2714 et RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe) et RIOUL (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., 1994, p. 522.

1. LA SYLLEXIE

Selon nous, l'anacoluthie, le zeugme, la syllepse et certaines formes d'ellipse procèdent d'un même type de « dérangement » qui affecte la syllexie. Nous appelons « syllexie » (du grec συν + λέξις, qui évoque l'idée de « liaison dans la parole ») le lien grammatical qui s'établit entre les divers éléments du discours. Cette ligature abstraite, parfois peu visible, est le plus souvent marquée par l'accord, par l'ordre des mots, par la ponctuation, par la corrélation.

Dans l'exemple suivant, le lien est très clairement établi, puisque la séquence antéposée (*Mon ancien collègue de travail*) est marquée anaphoriquement et doit nécessairement être en corréférence avec le pronom complément (*le*) et non avec le sujet (*j'*) :

(2) *Mon ancien collègue de travail, j'admets que je le trouvais très compétent. (Le Matin)*

De même, dans la phrase de Daudet

(3) *Les chèvres, il leur faut du large*

jugée anacoluthique par Nyrop²⁴, la séquence détachée ne peut se rapporter à un pronom impersonnel (*il*) et renvoie par nécessité à un représentant personnel (*leur*).

Il n'en va pas de même avec cet extrait de presse

(4) *À peine arrivés sur les lieux, la police comprit l'ampleur des dégâts. (La Dernière Heure)*

où le participe détaché (*arrivés*), employé au pluriel, a pour thème un sujet singulier (*police*) ; ni avec cette séquence brachylogique de Jean Giraudoux, où les sujets des membres de phrase élidés sont au pluriel, alors que le premier sujet est singulier :

La tête est tiède, les mains froides, les jambes glacées.

Il arrive fréquemment qu'une faute dans l'usage des signes de ponctuation entraîne une absence de syllexie, néanmoins aisément amendable. On connaît la célèbre strophe de *L'Albatros* de Baudelaire, qui est souvent alléguée comme exemple – ô combien prestigieux ! – par les pédagogues soucieux de désigner une anacoluthie « tolérable » à leurs disciples :

(5) *Le poète est semblable au prince des nuées*

Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;

Exilé sur le sol au milieu des huées,

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

²⁴ Cf. NYROP (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*, t. V, § 37, p. 47.

Édité tel quel²⁵, le texte révèle un manque de syllexie évident, puisque l'appositif (*Exilé sur le sol au milieu des nuées*) se trouve en coréférence avec l'anaphorique compris dans le déterminant possessif *Ses* (ou avec le pronom *l'*) au lieu d'être relié au sujet de la phrase (*Ses ailes*). Mais il suffit de modifier légèrement la ponctuation pour rendre l'énoncé parfaitement conforme aux usages reçus. On lira donc

*Le poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer,
Exilé sur le sol au milieu des nuées :
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.*

Dès lors, il n'y a plus de rupture rhématique : le participe en apposition *Exilé* se rattache par un lien direct à son thème (*Le poète/prince des nuées*).

Des corrections du même genre peuvent être apportées aux énoncés suivants :

(6) *Comment mesurer notre autonomie fiscale ? Comparée à celle dont jouissent les Länder allemands ou autrichiens, nous disposons d'une marge de manœuvre beaucoup plus large.* (*Le Soir*)
à lire :

Comment mesurer notre autonomie fiscale, comparée à celle dont jouissent les Länder allemands ou autrichiens ? Nous disposons d'une marge de manœuvre beaucoup plus large.

(7) *Sans eux, il restait à découvert : défunt par avance, un même coup de faux avait tranché ses liens humains et sa vie.* (J.-P. Sartre)²⁶

à transformer comme suit :

Sans eux, il restait à découvert, défunt par avance : un même coup de faux avait tranché ses liens humains et sa vie.

ou encore cet exemple tendant à l'amphibologie²⁷ :

(8) *La moralité est une chose bizarre, soumise à trop de fluctuations, je n'aurai jamais le temps de m'en fabriquer une solide avant de mourir.* (Fr. Sagan)

²⁵ Voir Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du Mal*, éd. Claude BONNEFOY, Paris, P. Belfond, 1965, p. 160 ; éd. Ad. VAN BEVER, Paris, G. Crès, 1917, p. 14 ; éd. critique Georges BLIN et Claude PICHOS, Paris, Corti, 1968, p. 31.

²⁶ Exemple cité par NEVEU (Fr.), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », p. 119.

²⁷ Cet énoncé, où l'appositif *soumise à trop de fluctuations* peut autant servir d'apport à *moralité* qu'à *je*, rappelle le phénomène de la construction *ἀπο κοινοῦ*, où un élément phrastique peut exercer deux rôles dans l'énoncé. Ce type de construction est surtout observable en ancien français, comme dans cet extrait du roman arthurien *Gliglois*, où *Biauté* est à la fois objet de *paintre* et sujet de *tenoit* :

Gavains fait sept vins lanches taindre ;

Se fist dedens son escu paintre

Biauté s'y tenoit une rose,

En sa main gentilment enlose (vv. 881-884 de notre édition à paraître).

Voir TOBLER (A.), *Mélanges de grammaire française*, pp. 174-178 ; GREVISSE (M.), *Le Bon Usage*, § 218, p. 287 ; NYROP (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*, t. V, § 25, pp. 28-29 ; BURIDANT (Claude), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000, § 533, p. 634.

qu'on peut corriger de la façon suivante :

La moralité est une chose bizarre, soumise à trop de fluctuations ; je n'aurai jamais le temps de m'en fabriquer une solide avant de mourir.

L'ordre des mots peut révéler quelquefois des entraves à la syllexie. Dans un quotidien québécois, on lit cette relation :

(9) *La police avait dispersé jeudi vers le milieu de la journée une manifestation de quelques dizaines d'intégristes islamistes organisée dans le centre de Tunis, faisant usage de gaz lacrymogènes.*
(Le Devoir)

De toute évidence, selon les événements, ce ne sont pas les protestataires qui ont utilisé des grenades lacrymogènes, mais les forces de l'ordre chargées de contenir les débordements des manifestants. Aussi, l'antéposition de la sous-phrase participiale (*faisant usage*) et le rapprochement de son support (*la police*) s'impose :

Faisant usage de gaz lacrymogènes, la police avait dispersé jeudi vers le milieu de la journée une manifestation de quelques dizaines d'intégristes islamistes organisée dans le centre de Tunis.

La syllexie concerne aussi la corrélation dans diverses constructions (du type *qui... qui, soit... soit, d'autre part... d'autre part*, etc.). Dans un de ses romans, Thomas Owen met en œuvre l'alternatif *tantôt*, sans maintenir l'alternative et en rompant *ipso facto* la syllexie :

(10) *Il croyait voir surgir tantôt l'arrière d'un camion non éclairé, ou un arbre en travers de la route, ou même des choses déraisonnables en ces lieux, un canot, un corbillard, une troupe de jeunes scouts à bicyclette.*

D'une manière générale, dans les énoncés du discours, la syllexie est parfaitement établie et respectée avec scrupule, au risque d'introduire une équivoque. Toutefois, on dénombre, dans divers secteurs de la création syntaxique (en particulier dans les anacoluthes, les ellipses, les syllepses et les zeugmes), des infractions à la syllexie : tantôt le lien apparaît comme inexistant (on parlera alors d'asylllexie), tantôt l'hésitation s'installe à propos de la référence entre le support et son apport (on entre alors dans le champ de la dyssylllexie).

2. L'ASYLLEXIE

L'*asylllexie* se produit quand un thème se trouve dépourvu de rhème ou – occurrence plus fréquente – quand un rhème fonctionne sans thème aisément repérable.

Le premier cas est illustré par des énoncés où le sujet d'une phrase principale est employé sans verbe. La situation survient surtout quand la construction phrastique est interrompue par une sous-phrase enchâssée ou par un circonstant. Dans l'exemple qui suit, c'est l'insertion d'un élément conditionnel qui paraît troubler la syllexie et empêcher l'achèvement correct de la phrase :

(11) *J'étais de santé délicate. La sollicitude de ma mère et de Miss Ashburton, tout occupée à prévenir ma fatigue, si elle n'a pas fait de moi un paresseux, c'est que j'ai vraiment le goût au travail.* (A. Gide)

Parfois, l'introduction d'une relative vient désorganiser l'élaboration du couple sujet-verbe :

(12) *L'alerte générale qui oblige les magistrats, les avocats, les jurés, le public et les accusés ou les détenus à se réfugier en des lieux plus sûrs : la rue pour les uns, les fourgons cellulaires pour les autres.* (Ciné Télé Revue)

Parfois aussi, une relative suivie d'une hypothétique enraie toute la mécanique phrastique :

(13) *La navette qui a explosé avec sept hommes dedans : si ça avait été sept singes, les expériences seraient interdites.* (Coluche)

Plus nombreux sont les cas où c'est un circonstant, inséré après le sujet orphelin de son verbe, qui « favorise » la négligence²⁸ :

(14) *L'entraînement intensif de M. Cipollini, leader du team Saeco que Merckx considère comme l'un des meilleurs sprinters de tous les temps, mais que d'autres qualifient de « moins bon grimpeur » vu qu'il est souvent l'un des premiers à mettre le pied à terre face aux Alpes françaises. Mais ses efforts à l'entraînement prouveront peut-être le contraire.* (Le Soir)

(15) *Et ce terrible visage de cadavre, pour ne pouvoir supporter la vue dans les miroirs, il s'efforce de croire que les leçons de l'expérience s'y sont gravées.* (J.-P. Sartre)

(16) *Le monde est un grand rêve,
Et le peu de bonheur qui nous vient en chemin,
Nous n'avons pas plus tôt le roseau dans la main,
Que le vent nous l'enlève.* (G. de Musset)

Dans les exemples (15) et (16), les sujets dépourvus de verbe (*ce terrible visage, le peu de bonheur*) sont en quelque sorte « récupérés » dans la suite de la séquence, sous la

²⁸ Une inadvertance dont se rend « coupable » Racine, avec ces vers d'*Athalie* :

Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge,

Que deviendra l'effet de ses prédictions ? (exemple cité par Nyrop (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*, t. V, § 37, p. 47).

forme d'un circonstant (y) ou d'un complément (l'). Dans l'exemple (14), le sujet (*L'entraînement intensif*) est totalement oublié en chemin...

L'absence de verbe s'observe également dans des propositions complétives. Dans le cas (17) le sujet de la complétive (*le grand silence*) subit l'encombrement d'une relative ; dans le cas (18), le sujet (*la haine*) est dépourvu de verbe, mais est relayé par le pronom *elle* (sujet d'*anime*) :

(17) *Je comprends que le grand silence qui enveloppe ceux qui vivent loin de tout contact humain souffrent.* (Copie d'étudiant)

(18) *C'est un fait bien connu dans nos familles que la haine, une fois infiltrée dans le sang, ceux qu'elle anime ne pardonnent rien ni jamais.* (H. Bosco)

On peut aussi estimer que l'asyllexie se produit quand un rhème est mis en œuvre sans rattachement direct à un thème. Ainsi, l'on rencontre des appositifs employés sans coréférent²⁹ : (19) *À peine débarqués au Pierre, le seul hôtel que je connusse puisque c'était là que m'avait cantonnée mon fastueux éditeur pour ma première visite, on m'apprit avec mille mines confuses et confuses la chose suivante : madame Billie Holiday ayant pris quelques stupéfiants en scène était interdite de représentation à New York.* (Fr. Sagan)

(20) *Non, ça ne va pas du tout. Parti comme je suis, il y a même peu de chance pour que ça aille jamais.* (Fr. Sagan)

(21) *En proie à un sentiment d'instabilité, la carte de la suspicion risque d'empirer les choses.* (France-Soir)

On dénombre quelques emplois de verbe sans sujet, surtout dans les constructions infinitives et dans les sous-phrases participiales :

(22) *À l'est du Zaïre, une économie en marge de Kinshasa s'est mise en place. Très humble à l'origine, car il ne s'agissait que de sacs de haricots qui, au lieu de remonter vers la capitale par la veine jugulaire du pays, le fleuve, se sont progressivement orientés vers les pays voisins pour pouvoir acheter l'essence, les fils électriques, les piles, produits plus chers ou non disponibles au Zaïre.* (Jeune Afrique Économie)

(23) *Le temps s'enfuit sans m'en apercevoir.* (Le Soir)

²⁹ Toujours très précieux par l'abondance des exemples qu'ils récoltent et par la finesse de leurs analyses, Damourette et Pichon (*Essai de grammaire de la langue française*, t. III, § 1006, p. 420) citent les deux cas suivants : *Musulman, il eût fallu vivre de la vie commune... Impossible de se servir d'instruments. Juif, ces choses ne devenaient point aisées, mais étaient d'ordinaire possibles* (Ch. de Foucault) et *Obligés de battre en retraite, je crus la bataille perdue* (J.-B. Barrès).

(24) *De la métropole au village, l'Afrique est confrontée à la rencontre de produits traditionnels et d'une large gamme de biens importés. Ceux-ci doivent être réglés en devises et suscitent donc la recherche de monnaies convertibles pour les obtenir. (Jeune Afrique Économie)*

(25) *Incarnant sans conteste le médian défensif le plus technique de notre championnat avec Enzo Scifo qui, concurrence oblige, s'est reconverti la mort dans l'âme dans ce rôle. (Le Soir)*

(26) *En sortant de l'hémicycle, les commentaires allaient bon train. (Vers l'Avenir)³⁰*

On remarquera toutefois que, dans certains cas, un rhème qui peut apparaître de prime abord comme dépourvu d'attache thématique opère en réalité comme « clause métadiscursive », selon la terminologie proposée par Berrendonner et Reichler-Béguelin dans leur article³¹. En réalité, comme le prouvent les deux exemples qui suivent, si le rhème ne s'enchaîne pas à un élément quelconque de la phrase, il porte sur l'acte énonciatif compris dans sa totalité :

(27) *Chose frappante, aucune question ne fut faite, aucune autorité n'intervint. (V. Hugo)³²*

(28) *Cigarette ? Il en prenait une, machinalement. Attente embarrassante, et ils ne pouvaient guère commencer une conversation banale. (J. d'Ormesson)*

Plus ordinaire encore est l'asylllexie provoquée par une irrégularité dans la construction anaphorique, où le segment pronominal n'est rattaché à aucun segment nominal antérieur :

(29) *C'est là précisément que le bât blesse. Dans certaines sociétés, les vannes ont tellement été ouvertes qu'ils se retrouvent en masse au même âge, exerçant les mêmes fonctions et manifestant les mêmes aspirations. (Le Monde)*

(30) *Le pardessus était crotté également : il avait dû faire une chute en escaladant un mur. (R. Gary)*

Dans ces deux premiers cas, c'est le pronom sujet (*ils* et *il*) qui n'est pas « annoncé » par un élément nominal. Le contexte permet toutefois d'entrevoir la signification approximative du nom passé sous silence : les « salariés » (ou les « employés ») dans (29), le « porteur du pardessus » dans (30). Dans la citation de Raymond Trousson reprise ci-après, le premier pronom *il*, amputé de toute référence nominale, renvoie au caractérisant relationnel *beuvien*, qui « dissimule » le nom du

³⁰ À cette série déjà impressionnante, on peut ajouter cet exemple tiré des écrits de La Rochefoucauld : *Mais se voyant appuyés de la cour, le coadjuteur trouva de la vanité à paraître ennemi de Monsieur le Prince* (cas cité dans SPILLEBOUT (Gabriel), *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Picard, 1985, p. 268).

³¹ Cf. BERRENDONNER (A.) et REICHLER-BEGUELIN (M.-J.), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », p. 120.

³² Exemple cité par NEVEU (Fr.), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », p. 111.

critique littéraire Sainte-Beuve, le deuxième pronom *il* (dans *l'influence qu'il a eue*) se rapporte à *Voltaire le philosophe* et, dans la phrase suivante, le troisième *il* désigne à nouveau Sainte-Beuve (*Aussi s'interroge-t-il sur l'avenir de Voltaire*) :

(31) *Rapidement classé comme « irrégulier », Voltaire le philosophe ne fait pas partie du panthéon beuvien, même s'il est conscient de son importance et de l'influence qu'il a eue et peut encore avoir sur les esprits. Aussi s'interroge-t-il sur l'avenir de Voltaire, en distinguant dans sa postérité trois étapes.* (R. Trousson)

Parfois, c'est le pronom complément qui se trouve privé de référent : l'imagination du récepteur est alors mise à contribution et supplée aux lacunes de la phrase en se fondant sur le contexte. Dans (32), *les* évoque « les travailleurs immigrés d'origine extraeuropéenne » ; dans (33), *leur* renvoie aux « jeunes délinquants des banlieues » :

(32) *Nous ne pouvons les rejeter : il nous faut faire l'effort de comprendre leur caractère, leurs traditions, leurs aspirations. Dans notre pays multiculturel, même en nous plaçant aux seuls points de vue de l'efficacité et de la paix sociale, il faut éviter de les isoler dans un ghetto agressif.* (L. Leprince-Ringuet)

(33) *J'ai grandi dans ce quartier-là, entre gaieté et délinquance. C'était à celui qui avait la plus grande gueule, la plus grosse moto, le plus gros délit. Il fallait se faufiler entre pour y échapper. Pour décrocher, il s'agissait surtout de forcer la porte et de ne pas prêter crédit à ces stéréotypes dont on leur bourrait la tête.* (Déetective)

3. LA DYSSYLLEXIE

La *dysyllexie* relève de l'indétermination qui peut affecter le rapport entre le thème et le rhème. Elle entraîne des hésitations préjudiciables à la compréhension exacte des énoncés dans les constructions appositives ou infinitives, dans l'emploi des pronoms ou de certains déterminants, dans l'établissement de l'accord entre sujet et verbe, dans l'association des compléments et de leurs éventuelles prépositions. À proprement parler, la dyssyllexie provoque une « rupture » (ou à tout le moins un embarras) dans la construction phrastique. Mais, comme nous allons tenter de le montrer, elle ne concerne pas seulement l'anacoluthie, traditionnellement définie comme une « rupture de construction », mais aussi l'ellipse, la syllepse et certaines formulations zeugmatiques.

Comme nous l'avons brièvement rappelé ci-avant, les études relatives à l'anacoluthie se sont surtout intéressées aux mécanismes de l'apposition, dans la mesure où la base de l'appositif, qui doit obligatoirement être le sujet de la phrase selon les

grammaires traditionnelles, présente des variations de statut assez déconcertantes³³ : comme l'indiquent les exemples (forcément limités en nombre) que nous allons énumérer, peuvent jouer le rôle de référent d'une construction détachée des compléments du nom, des objets directs ou indirects, des circonstants, sous forme nominale ou pronominale.

Mais il peut arriver que le segment en prédication secondaire³⁴ soit tellement éloigné du sujet que joue le sentiment d'une certaine dyssyllexie. Dans le cas (34), *Étranger* et *animé* ont pour support *je*, sujet d'une sous-phrase subordonnée ; dans le cas (35), *être habituée* se réfère à un *je* antéposé et employé dans une autre phrase :

(34) *Étranger à moi-même et à ce monde, animé pour tout secours d'une pensée qui se nie elle-même dès qu'elle affirme, quelle est cette condition où je ne puis avoir la paix qu'en refusant de savoir et de vivre, où l'appétit de conquête se heurte à des murs qui défient ses assauts ?* (A. Camus)

(35) *Quand je suis arrivée dans cette maison, les troènes y étaient déjà. Il y en a beaucoup. Quand l'orage approche, ils grincent comme l'acier. D'y être habituée, tenez, c'est comme si on entendait son cœur.* (M. Duras)

Ce sentiment de rupture se perçoit avec netteté lorsque le thème de l'appositif est un complément du nom, lié au sujet ou indépendant de lui :

(36) *Présumé mort vers la fin des années septante, le nom de Carlos reviendra ensuite régulièrement dans toutes les grandes affaires de terrorisme international.* (*Le Soir*)

(37) *Plus aucun espoir de découvrir des rescapés parmi les deux cent dix passagers. Abîmé dans l'Atlantique au large de la côte nord-est des États-Unis, il reste à faire parler les boîtes noires de l'appareil.* (*L'Express*)

³³ Un beau cas, rapporté par Damourette et Pichon (*Essai de grammaire de la langue française*, t. IV, § 1206, p. 63), montre un appositif pluriel en coréférence avec deux noms au singulier (le sujet de la phrase matrice et son objet direct) :

*Dans le marest entrés, notre bonne commère
S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau.* (La Fontaine)

³⁴ Au sujet de l'appositif au sujet, nous préférons parler de « prédication secondaire » (opposée à « principale ») plutôt que de « prédication seconde » (opposée à « première »), puisque la prédication seconde, comme le montre bien Marc Wilmet – dans sa *Grammaire critique* (§ 639, p. 525) et dans son article « Essai de typologie de la prédication », dans *Actes du colloque international de linguistique française d'Uppsala*, Uppsala, 1996, (Studia Romanica Upsaliensia), pp. 610-611 – peut concerner un terme quelconque de la prédication première. Dans l'énoncé suivant *L'alcool rend fou*, *fou* est un élément de prédication seconde (il est greffé sans copule à un thème sous-entendu – *le buveur*, par exemple). La phrase *Absorbé en grande quantité, l'alcool rend fou* comporte une prédication secondaire relative au premier thème (*l'alcool*) et une prédication seconde (*fou*), construite sans copule sur le rhème de ce premier thème. Sur cette question, voir MELIS (Ludo), « La prédication seconde » et VAN DEN BUSSCHE (Henri), « Typologie des constructions dites appositives », dans *Travaux de linguistique*, 17, 1988, respectivement pp. 7-12 et 117-135 et FURUKAWA (Naoyo), *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.

Il arrive aussi que l'appositif soit en liaison avec un pronom complément³⁵, objet direct (38, 39) ou objet indirect (40, 41), circonstanciel (42), voire avec un pronom réfléchi (43) :

(38) *Aucun Japonais ne considère la femme comme inférieure, mais il l'ignore tout simplement. Toute petite et conditionnée à la soumission, j'ai très souvent observé la Japonaise forcée de baisser la tête dans différentes circonstances de la vie sociale.* (L'Express)

(39) *J'ai quarante-six ans. Veuve depuis quatre ans, la mort de mon mari m'a bouleversée : regrets, chagrin et culpabilisation pour n'avoir pas su mieux l'aider dans sa maladie.* (Femmes d'Aujourd'hui)

(40) *Habituée depuis longtemps à se soulager dans ses draps, on eut quelque mal à lui faire prendre d'autres habitudes ; pourtant, depuis la semaine dernière, dit sa garde Amélie Raymond, Melle Bastian a encore fait des progrès, elle est de plus en plus propre.* (A. Gide)

(41) *Évaluant encore sous les couleurs du FC Metz la saison dernière, le président lui donna son bon de sortie au terme de la dernière compétition française.* (La Dernière Heure)

(42) *Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable, également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti.* (Bl. Pascal)

(43) *Le suspect a été interrogé. Laissez en liberté, à la condition expresse de se soumettre à des mesures alternatives, l'inspecteur en charge de l'affaire a toutefois refusé tout commentaire.* (La Dernière Heure)

L'élément placé en apposition ne se réfère quelquefois qu'à un individu représenté par un déterminant possessif³⁶. Le premier exemple repris ci-dessous (44) est cité par plusieurs grammairiens : il ne s'agit toutefois pas d'un exemple isolé puisque, outre un très beau cas relevé par Damourette et Pichon dans Proust et dans Thiers³⁷, nous en

³⁵ Selon Spillebout (*Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, p. 232), si « le participe a une valeur verbale, il peut se rapporter à un autre terme que le sujet » dans la langue classique. Et d'alléguer ces trois attestations, célèbres pour d'autres raisons :

En l'oyant proférer, ce beau nom me guérit (Th. de Viau)

Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu (La Fontaine)

Si son astre en naissant ne l'a nommé poète (Boileau)

³⁶ Les théoriciens du XVIII^e siècle ont souvent mis leurs contemporains en garde contre l'usage « abusif » des pronoms ou des déterminants possessifs comme supports de l'appositif. (Voir MARMONTEL, « Leçon d'un père à ses enfants sur la grammaire française », dans *Œuvres complètes*, Paris, Verdière, 1819, t. XVI, p. 256 et CONDILLAC, « L'art d'écrire », dans *Œuvres*, Paris, Ch. Houel, an VI [1798], pp. 103-128).

³⁷ Dans leur chapitre sur les compléments ambiants, ils citent cet extrait de *La Recherche* : *Plus grande que moi et accrue encore de tout le volume de sa robe, j'étais presque effleuré par son admirable bras nu* et également cette phrase tirée de l'*Histoire du Consulat* de Thiers : *Son retour était nécessaire, car éloigné de la capitale depuis près de deux mois, son absence, surtout au moment des fausses nouvelles de Marengo, avait fait renaître quelques intrigues* (cf. DAMOURETTE (J.) et PICHON (E.), *Essai de grammaire de la langue française*, t. III, § 1006, p. 420 et 421).

avons découvert dans les œuvres d'Anatole France et de Simone de Beauvoir (45 et 46) :

(44) *Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre*

Ce que je viens de raconter. (La Fontaine)

(45) *Vieilli dans les médiocres bonheurs du Sénat, mal dégrassé, acoquiné à une fille de brasserie, pauvre, paresseux, désabusé, son vieil esprit jacobin et son mépris sincère du peuple, survivant à ses ambitions, faisaient de lui encore un homme de gouvernement.* (A. France)

(46) *Enfermé obstinément dans les limites qu'il s'est choisies, les récits de ses voyages sont d'une pauvreté affligeante.* (S. de Beauvoir)³⁸

Le défaut de clarté syllexique que l'on observe entre l'appositif et son apposé se constate de manière quasiment identique dans le rapport d'apposition verbale, entre la sous-phrase infinitive marquée par une valeur temporelle (et souvent introduite par les prépositions *après* et *avant*) et le sujet logique du verbe conjugué à l'infinitif. Ce support, qui devrait normalement se confondre avec le thème de la phrase matrice, est parfois le complément nominal de ce sujet :

(47) *Après avoir frôlé la mort, les journées de travail du secrétaire d'État ont été réduites à quelques heures, et ses vacances allongées.* (Le Matin)

(48) *Avant de se rendre aux États-Unis, l'itinéraire de Boris Eltsine passe par Londres où il parlera du désarmement et de la paix au Proche-Orient.* (Le Soir)

Dans ce dernier cas, on remarquera une double dyssyllexie : la première a trait au rapport entre l'infinitif *se rendre* et son thème attendu (*l'itinéraire*, au lieu du thème « logique » *Boris Eltsine*), la seconde entre le sujet pronominal de la phrase enchâssée (*il*) et son antécédent (toujours *l'itinéraire*, au lieu de *Boris Eltsine*, son référent « obligé »).

Il arrive aussi que le support de la construction rhématique infinitive soit un complément (direct ou indirect) au sein de la phrase matrice :

(49) *Après avoir attendu deux heures dans un vestibule froid, le domestique m'introduisit enfin dans le salon, où je dus à nouveau patienter.* (Le Soir)³⁹

(50) *Après avoir risqué la mort dans l'attentat jeudi dernier, les dispositifs de sécurité ont été renforcés pour protéger l'ambassadeur.* (La Dernière Heure)

³⁸ Voir aussi la phrase *Celui qui me gênera, j'aurai sa peau*, notée comme typique de l'anacoluthie par de Boer (*Syntaxe du français moderne*, p. 180).

³⁹ L'émendation d'un tel énoncé est aisée : pour rétablir la syllexie, il suffit de transformer la sous-phrase infinitive en une phrase enchâssée construite avec un verbe employé à un mode personnel. Dès lors, le pronom sujet à la première personne de la phrase enchâssée établit un lien très fortement marqué avec le pronom complément à la première personne dans la phrase matrice : *Après que j'ai attendu deux heures dans un vestibule froid, le domestique m'introduisit enfin*, etc.

(51) *Depuis les plaines de l'Argentine, l'avion n'avait cessé de grimper pour se faufiler entre les cordillères arides dans un paysage lunaire de lacs et de cratères. Avant de quitter nos fauteuils, le pilote nous avait intimé l'ordre de respirer profondément et de marcher très lentement vers l'aérogare, de préférence sans rien porter.* (G. Sorman)

Dans cet exemple (51), le caractère dyssyllexique de la construction infinitive est quelque peu atténué par l'usage d'un déterminant possessif : le *nos* qui caractérise *fauteuils* renforce le lien logique avec le complément indirect *nous*.

Plus curieusement, il se rencontre des cas où la sous-phrase infinitive ne paraît pas entretenir de lien avec un élément quelconque de la matrice. Il convient alors de rechercher le thème de l'infinitif dans une phrase précédente, comme en témoigne l'exemple suivant :

(52) *Lorsqu'elle prononça les mots « petite blouse », on put reconnaître un léger accent allemand. Un accent qui, après avoir vécu trente ans en France, n'avait toujours pas disparu.* (Flair)

Dans ce genre de cas, il arrive même que l'énoncé soit asyllexique, et non plus seulement dyssyllexique, puisque aucun élément phrastique ne marque de relation avec le verbe à l'infinitif :

(53) *De la métropole au village, l'Afrique est confrontée à la rencontre de produits traditionnels et d'une large gamme de biens importés. Ceux-ci doivent être réglés en devises et suscitent donc la recherche de monnaies convertibles pour les obtenir.* (Jeune Afrique Économie)

Dans les rapports anaphoriques ou cataphoriques, les mêmes distorsions affectent le lien entre le segment pronominal et le segment nominal coréférent. La situation est fréquente quand un pronom disjoint, construit en apposition, se réfère à un segment « inclus » dans un déterminant possessif ou à un objet direct éloigné :

(54) *Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé...* (F. Leclerc)

(55) *Qu'est-ce que cela veut dire, la mort ? Qu'un jour, moi qui viens de me débattre comme un damné parmi les traites et les factures, il y aura une facture des Pompes funèbres me concernant.* (R. Grenier)

La fréquence de ce type de construction⁴⁰, avec projection d'un pronom personnel tonique en tête d'énoncé⁴¹, favorise la création d'asyllexies du genre suivant, où le segment pronominal ne comporte pas de coréférent⁴² :

⁴⁰ Voir le bel exemple suivant *A. Moi, je vais faire ma prière. B. Moi, elle est faite* cité dans BLINKENBERG (Andreas), *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Levin et Munksgaard, 1928-1933, t. I, p. 23.

⁴¹ Il arrive que le pronom (un démonstratif dans le cas cité ci-après) soit relégué en fin de phrase : *En été, il fait bon se promener, ceux qui ont le temps* (cité dans DE BOER, *Syntaxe du français moderne*, p. 180).

⁴² Il n'y a pas de dyssyllexie dans la phrase suivante, où on peut considérer que le pronom *Toi* est construit en apposition à *tu* : *Toi, vois-tu, je ne m'en remettrai jamais.* (Fr. Sagan)

- (56) *Moi, sais-tu ce que peut cette main généreuse t'offrir de magnifique ? une dot de douleurs.*
(V. Hugo)
- (57) *Moi, normalement, c'est comme ça que ça se passe. (Photo)*
- (58) *Mais moi, la barre du bourreau s'était, au premier coup, brisée comme un verre.*
(A. Bertrand)

De nombreuses difficultés peuvent surgir dans la détermination du référent d'un pronom personnel ou relatif⁴³. Tantôt l'antécédent ou le référent se trouve en position éloignée⁴⁴ et la confusion peut naître du fait de la présence proche d'un autre segment nominal :

- (59) *Les grévistes ont finalement réussi à sensibiliser les Français qui, grâce à leurs piquets de grève répétés, sont parvenus à obtenir des hausses de salaire. Les postiers reprendront leurs activités dès demain à Nice. (Le Matin)*
- (60) *Un petit truand a « braqué » une vingtaine de voyageurs dans le train Rome-Ostie, le 21 août, leur enlevant prestement montres et porte-feuilles. Pour son malheur, un officier de la garde des Finances figurait parmi ses victimes. Il a été reconnu et arrêté peu après. (Var-Matin)*
- (61) *L'année qui suivit la mort de Velbrück, son héritier chargea un jeune sculpteur liégeois, Fr.-J. Demandre, de réaliser un mausolée à la mémoire du prince évêque. Il fut placé le 17 janvier 1789 dans la galerie du chœur de la cathédrale. (P. Hondermarcq)*

tantôt la difficulté est suscitée par la répétition d'un même pronom, qui se trouve en coréférence avec des noms renvoyant à des éléments très différents de la réalité :

- (62) *Elle écoutait la sonatine. Elle venait du tréfonds des âges, portée par son enfant à elle. Elle manquait souvent, à l'entendre, aurait-elle pu croire, s'en évanouir. (M. Duras)⁴⁵*

La rupture de lien entre le pronom et son référent survient fréquemment quand s'installe une confusion sur la personne ou sur le nombre. Ainsi, dans l'exemple (63),

⁴³ À propos de l'emploi de *qui*, souvent jugé anacoluthique (voir G. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, t. II, § 1915, pp. 734-735) dans des exemples comme *Tout vient à point qui sait attendre* (voir M. WILMET, *Grammaire critique du français*, § 672, p. 551), ou *Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc* (cité par Gérard MOIGNET, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 172), ou encore *Qui veut du lait, il est tout chaud* et *Qui de 5 ôte 3, reste 2* (voir C. DE BOER, *Syntaxe du français moderne*, p. 180), nous serions plutôt enclin à considérer qu'il s'agit d'un archaïsme hérité de l'ancien français où *qui* est souvent mis pour *cui*, forme du cas régime indirect du pronom relatif (cf. C. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 491, p. 596 et A. DELBOULLE, « Tout vient à point qui sait attendre », dans *Romania*, 13, 1884, pp. 425-426).

⁴⁴ Dans l'exemple suivant, illustratif du phénomène de l'asylllexie, c'est dans une autre phrase qu'il faut rechercher le segment nominal que représente *ils* : *À tel point que les rôles s'inversent bien souvent et qu'ils se chargent de l'éducation informatique de leurs parents et de leurs enfants. (Le Soir)*

⁴⁵ Pour rendre l'énoncé parfaitement compréhensible, il faudrait écrire : « Elle écoutait la sonatine. La musique venait du tréfonds des âges, portée par son enfant à elle. Mademoiselle Giraud aurait pu croire qu'Anne Desbaredes manquait souvent de s'évanouir à entendre l'enfant jouer. »

le *vous*, pronom de la deuxième personne, est régi par *soi-même*, pronom de la première personne. Et dans les cas (64) et (65), le mécanisme de la syllepse explique le passage du pluriel au singulier (les branches/la) ou du singulier au pluriel (peuple/ils).

(63) *Mais je suppose qu'on ne se voit pas soi-même comme les autres vous perçoivent. (Nous Deux)*

(64) *J'avais enfin compris qu'il cherchait à introduire entre nous comme une lourde complicité, l'érotisme. Il cherchait quelque chose qui nous liât, il s'accrochait aux branches et, pour une fois, la choisissait un peu basse. (Fr. Sagan)*

(65) *Parce qu'ils ne veulent pas un retour en arrière vers l'autoritarisme et la bureaucratie, le peuple russe a refusé de soutenir les putschistes. (Tract du P.C.F.)*

C'est bien évidemment le phénomène de la syllepse qui explique, en français contemporain, l'accord *ad sensum* d'un nom au singulier avec un verbe au pluriel. Le cas est tout à fait évident pour l'emploi de *la plupart*, qui exige toujours un verbe au pluriel :

(66) *Personne n'avait encore accepté réellement la maladie. La plupart étaient surtout sensibles à ce qui dérangeait leurs habitudes ou atteignait leurs intérêts. (A. Camus)*

Il est beaucoup moins net dans l'usage de *tout le monde*, qui se construit d'ordinaire avec un verbe au singulier en Europe, mais avec un verbe au pluriel au Québec :

(67) *Ne peut-on envisager que tout le monde adhère à ces nouveaux modes de consommation, gagnant ainsi d'un coup un considérable champ de liberté ? (Le Devoir)*

Le sentiment d'une dyssyllexie est davantage présent quand on examine des cas comme ceux qui suivent, où la grammaire classique serait encline à déceler des cas particuliers de syllepse, ou accord selon le sens plutôt que suivant les règles :

(68) *Ai-je les nerfs particulièrement fragiles aujourd'hui ? Ou est-ce eux qui, Dieu sait pourquoi, ont essayé de se surpasser ? (B.-H. Lévy)⁴⁶*

(69) *Nantes a été officiellement sacrée championne d'automne, mais ils ne tiendront pas leur défense perméable. (L'Équipe)*

(70) *Des actions qui reflètent un malaise existant bel et bien entre la direction, les organisations syndicales et le personnel, mais qui n'est pas spécialement bien perçue par les usagers. (La Dernière Heure)*

(71) *Au premier avril, les salariés du secteur privé qui gagnent moins de cinquante mille francs brut bénéficieront d'une réduction de leurs cotisations qui élèveront leur revenu net. (Le Soir)*

⁴⁶ Aujourd'hui, on ne dira plus *Ou sont-ce eux qui... : est-ce* est tenu pour une particule interrogative qui peut se construire avec un pronom de n'importe quelle personne.

La rupture de la syllexie liée à l'expression du nombre survient aussi dans le rapport entre un nom pluriel et le déterminant possessif chargé de le représenter, employé au singulier :

(72) *L'idée de créer un magazine pour jeunes enfants n'est pas mauvaise tant que le programme reste de son âge.* (Télémonstique)

(73) *Selon la croyance traditionnelle, le peuple juif devait accepter l'exil comme un châtement divin. Seul un acte de rédemption divine et miraculeuse pouvait modifier leur condition de dépendance à l'égard des autorités politiques des pays où ils étaient admis à résider sur la base d'un contrat toujours résiliable.* (W. Bok)

ou, à l'inverse, dans le rapport entre un nom singulier et le déterminant possessif qui s'y réfère, porteur de la marque plurielle :

(74) *Deux ans à peine après leur lancement en Belgique, le DVD connaît une ascension fulgurante.* (La Dernière Heure)

(75) *En tout cas, elle appartenait à cette majorité de femmes toujours hérissées d'aiguilles en matière plastique, incapables de se déplacer sans ses pelotes qui semblent faire partie de leur anatomie au même titre que leurs seins.* (H. Bazin)

La transgression de la règle d'accord en nombre⁴⁷ se vérifie souvent dans des constructions de l'ellipse du verbe, dès lors que les sujets des sous-phrases coordonnées ou juxtaposées se rapportent à des réalités numériques différentes. Tantôt le verbe exprimé est au singulier, et la forme élidée correspond à un pluriel :

(76) *L'air était plein d'encens et les prés de verdure.* (V. Hugo)

(77) *La tête est tiède, les mains froides, les jambes glacées.* (J. Giraudoux)

(78) *Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste.* (Racine)

tantôt le premier terme de la construction est au pluriel et le second, au singulier :

(79) *Eux s'amusaient ; lui, pas.* (Copie d'étudiant)

(80) *Et tandis que tous ses nerfs continuaient de sauter en lui, son cœur de battre avec violence, il ourdisait des plans subtils qu'il retrouverait à son réveil.* (M. Genevoix)

⁴⁷ Il arrive plus rarement qu'un changement de personne s'opère dans la séquence où le verbe est élidé : *Mon cousin Robert et moi, nous travaillions côte à côte ; derrière nous, Juliette et Alissa* (A. Gide). Nyrop (*Grammaire historique de la langue française*, t. V, § 24, p. 26) appelle ce zeugme par différence de personne une « brachylogie » et en donne ce bel exemple, tiré du *Cinna* de Corneille : *Je suis toujours moi-même, et ma foi toujours pure.* (Voir aussi BLINKENBERG (Andreas), *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*, Copenhague, I Kommission Hos Ejnar Munksgaard, p. 64). Parfois, la dyssyllexie de la construction elliptique affecte l'usage de la négation : *On dira qu'excepté le très court Front populaire, c'est la seule expérience de gauche au pouvoir, on dira que, après moi, l'alternance est possible et la gauche, plus une pestiférée de l'histoire de France. On dira tout cela, mais pas tout de suite.* (G.-M. Benamou)

De nombreux grammairiens rangent ce type de formulations dans la catégorie du *zeugme*⁴⁸. Comme nous l'avons rappelé plus haut, le *zeugme* peut aussi consister en l'association d'éléments très différents par leur valeur sémantique, comme dans les cas suivants :

(81) *En achevant ces mots, Damoclès tira de sa poitrine un soupir et de sa redingote une enveloppe sale et jaunie.* (A. Gide)

(82) *Aujourd'hui, elles passent leur temps à discuter avec leurs collègues de sujets aussi substantiels que leurs problèmes de cœur et de calories, ce qui revient exactement au même.* (A. Nothomb)

(83) *Les manifestants, atterrés, brutalement frappés par la fatalité et par les policiers, durent finalement leur salut à une dispersion dans les ruelles.* (*Le Soir*)

(84) *Plus tard, il devint empereur. Alors, il prit du ventre et beaucoup de pays.* (J. Prévert)

En raison de la « collision » entre un sémantème concret (*enveloppe, calories, policiers, ventre*) et d'un sémantème plus abstrait (*soupir, cœur, fatalité, pays*), compléments de statut identique, la rhétorique classique nomme ces réalités des *zeugmes* « sémantiques ». Elle réserve l'appellation de *zeugmes* « syntaxiques » aux *dyssyllexies* qui coordonnent des éléments de natures dissemblables, provoquant une rupture de ligature.

La cassure est souvent engendrée par la coordination⁴⁹ de noms comportant un genre différent (84) ou de verbes construits avec des prépositions différentes (85 et 86), voire d'attributs (87) ou d'épithètes (88) de formes composites :

(85) *Le Massachusetts vient d'adopter une loi qui pourrait forcer les étudiants étrangers à payer jusqu'à dix fois plus que les étudiants américains pour fréquenter un des vingt-neuf collèges publics ou universités de cet État.* (*Le Devoir*)

(86) *L'avocat général le fit remarquer : depuis douze ans, l'accusé n'avait fait qu'entrer et sortir de prison.* (*Le Soir*)

(87) *Une folie épouvantable broie et fait de cent milliers d'hommes un tas fumant.* (A. Rimbaud)

(88) *Encore aujourd'hui, surtout aujourd'hui, ce bonheur, cet oubli des corps me paraît un incroyable cadeau et d'une telle dérision, si je pense à mes raisonnements, à mes sentiments, à ce que je ne peux, quoi que j'en aie, ne pas appeler l'essentiel.* (Fr. Sagan)

(89) *On vendait des objets que personne n'avait envie d'acheter – c'est toujours la même chose dans les ventes, heureusement qu'il faut bien des cadeaux pour les bonnes, les parents pauvres –, des*

⁴⁸ C'est en particulier le cas de Damourette et Pichon (*Essai de grammaire de la langue française*, t. IV, § 1363-1381, pp. 277-304), qui appellent *zeugme divergent* la construction où le verbe élide n'est pas conjugué au même nombre ou à la même personne que le verbe exprimé.

⁴⁹ H. Frei (*La grammaire des fautes*, p. 55) estime que c'est par « conformisme » que le français coordonne deux termes appartenant à la même catégorie grammaticale.

coussins, des paillasons, des brosses, des ustensiles fabriqués par des aveugles de guerre et tristes comme leurs chiens, ou par des pupilles jaunes et noires des religieuses françaises de l'Annam et de la côte des Somalis. (P. Nizan)

La mise en œuvre coordonnée de compléments hétérogènes engendre également le sentiment de la dyssyllexie. Soit qu'un objet direct soit directement relié à un objet indirect :

(90) *La chute du communisme déplaît et inquiète les Chinois.* (Téléoustique)

(91) *Tant chez le Premier ministre que chez le ministre des Affaires étrangères, on réagit et nuance les critiques d'Eddy Boutmans.* (Le Matin)

(92) *Mis en place par le biais d'un accord, ce mode de rémunération a pour vocation d'être perçu immédiatement par les salariés. Plus précisément ce mécanisme facultatif permet à tout ou partie du personnel d'être associé à l'accroissement des résultats financiers ou de la productivité de l'entreprise.* (L'Expansion)

(93) *L'abbé Graciet nous a recueillis et donné les premiers soins.* (R. Desforges)

soit qu'un objet direct (93, 94, 95) ou indirect (96, 97) soit associé avec un complément circonstanciel :

(94) *Pour ce qui est du projet de société guinéenne d'investissement, nous avons approché et négocié avec la Communauté européenne, avec l'Adsi qui est l'agence suédoise d'aide au développement international et avec l'US-Aid.* (Jeune Afrique Économie)

(95) *Une folie épouvantable broie et fait de cent milliers d'hommes un tas fumant.* (A. Rimbaud)

(96) *Je ne dis pas que les financiers internationaux ont pensé, prévu et participé au génocide, mais par manque de vigilance, ils ont finalement permis que le génocide se réalise.* (Téléoustique)

(97) *M^e Perrot n'était pas seulement le plaideur des cas de divorce que l'on veut bien rappeler. Sans appartenir ou militer dans un parti politique, il est d'abord un personnage d'influence dans un certain establishment.* (Le Figaro Magazine)

(98) *Dès le dépôt de son projet, le ministre Michael Wilson avait mis en pratique ces conseils, insistant sur la diminution des abris fiscaux, la neutralité de sa réforme et que 850.000 personnes ne paieraient plus d'impôts. Ces arguments, il les a souvent répétés par la suite.* (Le Devoir)

Dans ce dernier exemple, on assiste à une double fracture de la construction : outre le fait que le journaliste du *Devoir* semble vouloir construire un circonstanciel (introduit par *sur*) et un objet direct (introduit par *que*), il place sur le même plan un complément nominal (*sur la diminution...*) et une sous-phrase (*que 850.000 personnes ne paieraient plus d'impôts*). Une telle dissociation se rencontre parfois ailleurs, mais crée une indéniable impression de distorsion syntaxique :

(99) *Je trouve les vers plus tendres que la prose et qu'ils font bien mieux pleurer.* (G. Flaubert)

(100) *Il avait maigri, ce qui lui allait bien, il avait l'air un peu triste qu'ont facilement les quadragénaires dans ce pays, il me rappela tout à coup que les hommes existent et la vie amoureuse.* (Fr. Sagan)

Que conclure de ces observations diverses, parfois un peu hétéroclites ? On a pu constater que le sentiment lié à la présence de « quelque chose qui cloche » dans la phrase peut procéder de phénomènes sensiblement divers par leurs causes et leurs effets. En établissant la notion de *syllexie*, nous avons voulu souligner l'avantage qui consiste, pour la meilleure compréhension du discours, à marquer un lien clair entre le thème et le rhème de la phrase et à lever les obstacles générés par les transgressions de l'accord (entre le sujet et le verbe, entre l'appositif et l'apposé, etc.), par un ordre inadéquat des mots, par l'usage d'une ponctuation nébuleuse ou par l'abandon de la corrélation.

Nous avons regroupé les dérogations à une harmonieuse épissure des termes de la phrase sous les dénominations d'*asyllexie* et de *dysyllexie*. L'*asyllexie* se produit en raison de l'absence d'un élément : un rhème fonctionne sans thème, ou un thème est établi sans rhème. La *dysyllexie* porte sur l'indétermination relative au rapport entre le thème et son rhème. Cette approximation découle de diverses causes que la tradition grammaticale nomme « anacoluthie », « syllepse », « ellipse » ou « zeugme ». En troublant ou en rompant la ligature appelée à sous-tendre les divers éléments de l'énoncé, *asyllexie* et *dysyllexie* obvient à l'expression harmonieuse de la pensée, contreviennent à la « clarté »⁵⁰ de l'expression française. À ce titre, ces infractions au code de la langue méritent d'être repérées et évitées.

Copyright © 2026 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Jacques Ch. Lemaire, *Syllexie, asyllexie et dysyllexie. Réflexions sur l'anacoluthie, la syllepse, l'ellipse et le zeugme [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2026. Disponible sur : <www.arllfb.be>

⁵⁰ Sur ce concept délicat à manier, voyez Pierre SWIGGERS, « À l'ombre de la clarté française », dans *Langue française*, 75, 1987, pp. 5-21.